

Mairie de Saint Arnoult en Yvelines
Mr le Maire – Jean-Claude HUSSON
Place du jeu de Paumes
78730 Saint Arnoult en Yvelines



Saint Arnoult en Yvelines le 09 novembre 2019

Objet : Financement et retard de réouverture de la Ressourcerie. Conclusion rapport gendarmerie.

Monsieur,

Les retards successifs des travaux de réhabilitation du « local » de la Ressourcerie et le mode de financement de ces travaux génèrent beaucoup de questions dans l'esprit des arnolphiennes et des arnolphiens.

Afin de pouvoir informer de façon précise et incontestable vos administrées et administrés, et de couper court à d'éventuelles « Fake News » à ces sujets merci par avance de bien vouloir nous communiquer :

- Les raisons des retards successifs des travaux de réhabilitation du local de la Ressourcerie suite à son incendie. La réouverture de celle-ci étant initialement prévue en juin 2019.
- Le plan de financement des travaux de réhabilitation de la Ressourcerie : une partie doit être financée par la ou les assurances. Une autre l'est par la mairie, une dernière par l'association « Ressources et Vous » prenant en charge l'activité. Nous souhaitons ainsi connaître le montant total des travaux, le montant de chacune des catégories des travaux (toiture, plafond, électricité...) et la répartition de leur financement (en euro ou pourcentage) entre la/les assurance(s), la mairie et l'association « Ressources et Vous » (et autres s'il y a).
- Une copie de la convention passée avec « Ressources et Vous » pour sa prochaine occupation de ce local. En effet cette association participant financièrement aux travaux, une convention a évidemment dû être passée avec elle.
- Une fois de plus nous demandons la copie des conclusions du rapport de gendarmerie concernant l'incendie de la Ressourcerie

Dans l'attente de votre réponse

Cordialement



Antoine Pujol
Président de l'association Comités de Quartiers